



La Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES) organise l'enquête auprès des élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales. Le questionnaire et le protocole de cette enquête sont le fruit de plus d'un an de réflexion et de la collaboration entre la DREES et des écoles, des représentants d'observatoires, de régions, des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et des Solidarités et de la Santé.

L'ensemble des élèves et étudiants qui effectueront **une rentrée au cours de l'année 2022 dans votre établissement sont concernés par cette enquête.**

Qu'est-ce que la DREES ?

La DREES fait partie, comme l'Insee, du service statistique public : sa vocation est de fournir aux citoyens, aux décideurs publics, et aux responsables économiques et sociaux **des informations fiables et des analyses sur les formations, les professions et les politiques sanitaires et sociales.**

En quoi cette enquête concerne votre établissement ?

Pour pouvoir interroger les élèves et étudiants en formation sanitaire et sociale et assurer la réussite de l'enquête, votre implication est cruciale. La DREES a en effet besoin de votre participation pour connaître :

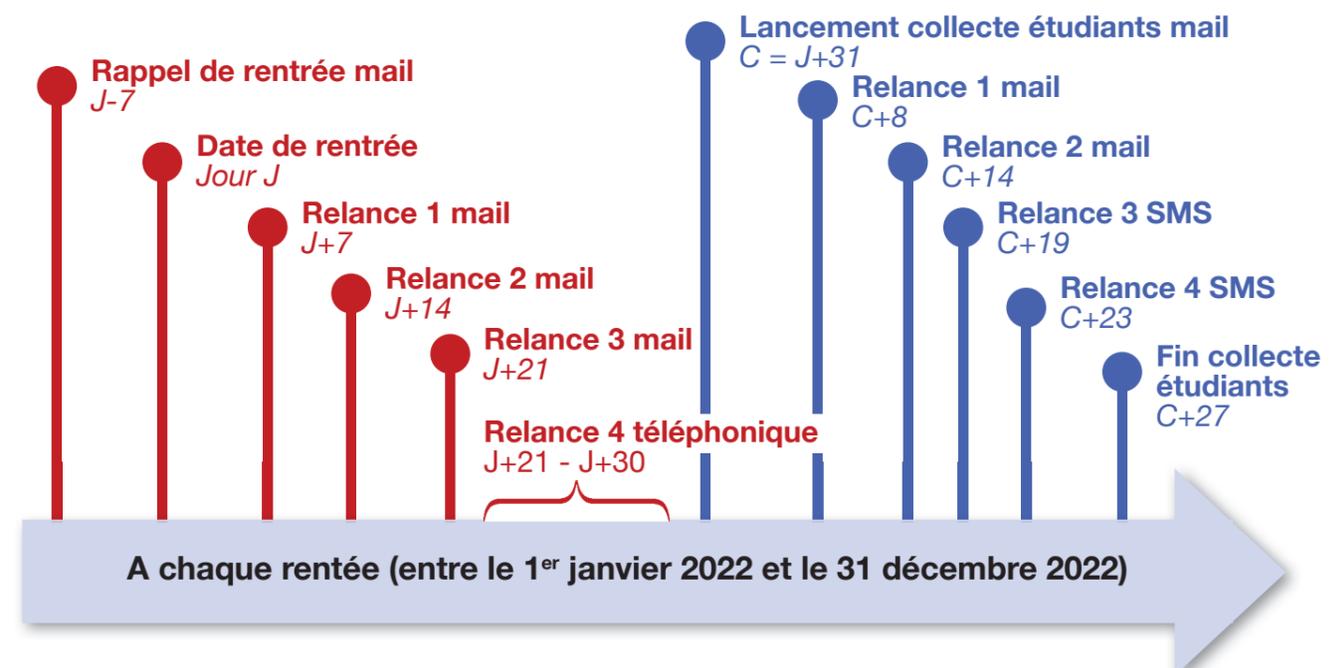
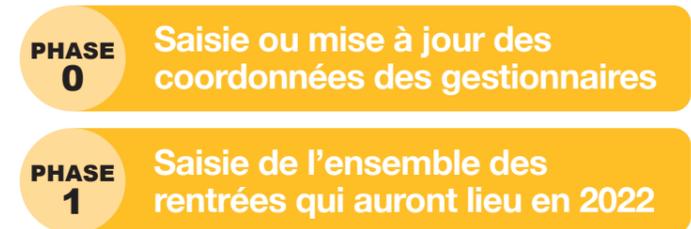
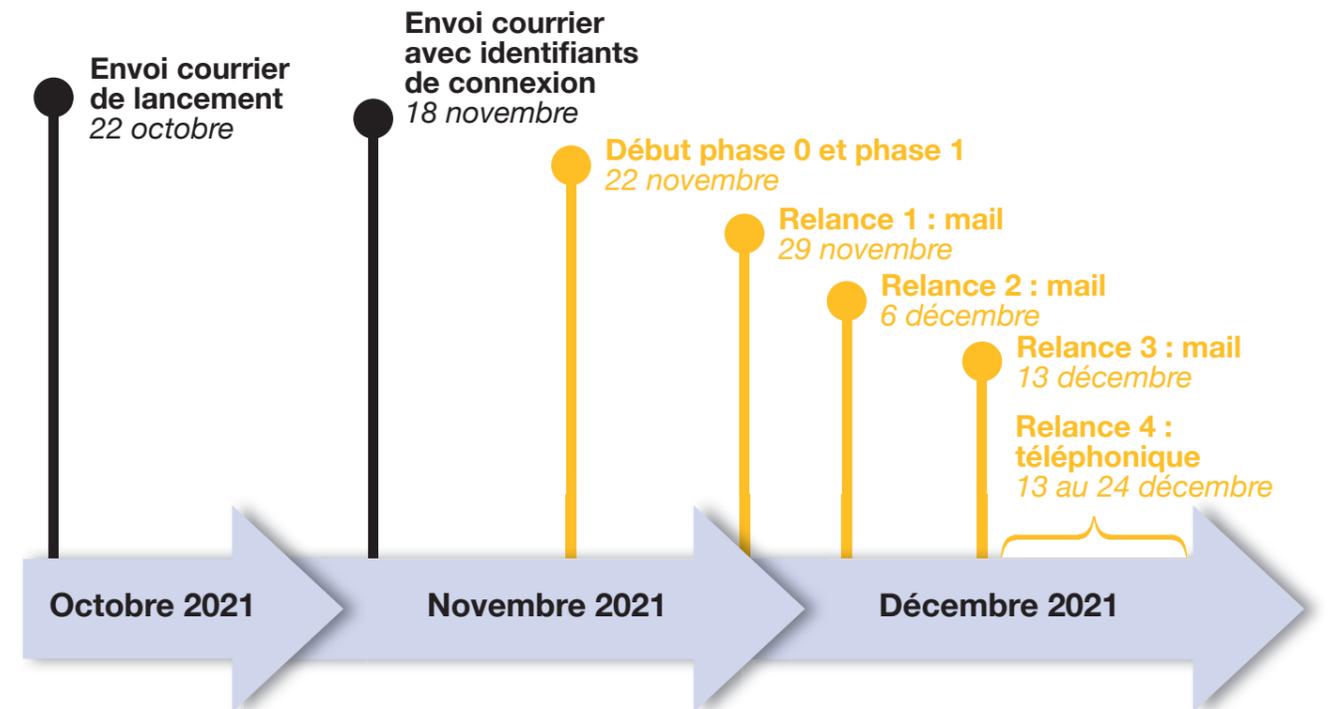
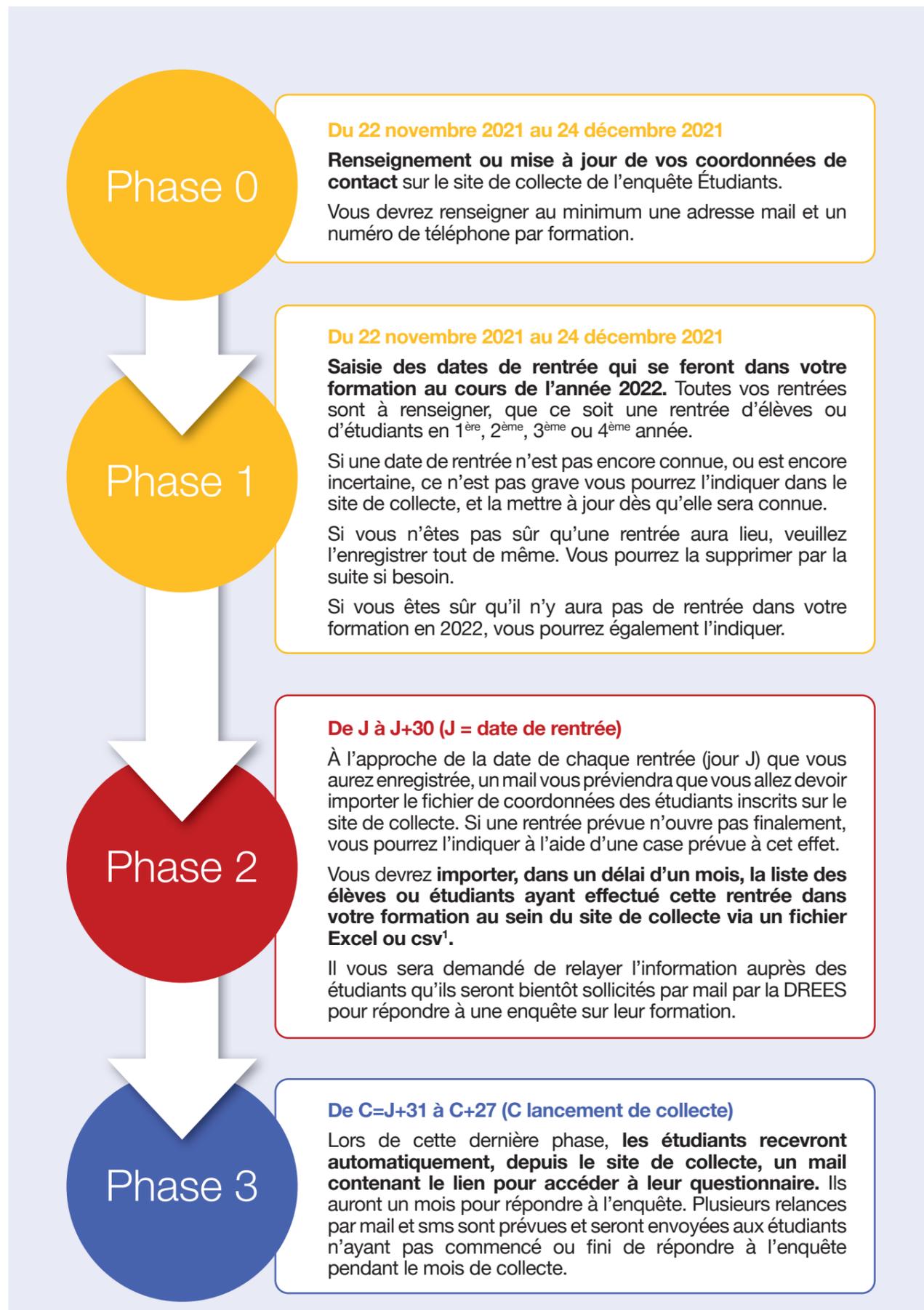
- les dates de chaque rentrée qui se fera dans votre formation en 2022 ;
- les coordonnées de contact des élèves et étudiants qui auront effectué une rentrée dans votre formation à ces dates.

Les thèmes de l'enquête

Vos élèves et étudiants seront interrogés sur leur situation scolaire au moment de l'enquête, leur parcours avant l'entrée en formation, leur vision de l'attractivité du métier auquel ils se forment et les effets de la crise de la Covid-19 sur leur formation.

Grâce aux données collectées, la DREES produira à partir de 2023, des statistiques et des études décrivant le profil des élèves et étudiants en formation sanitaire et sociale, son évolution au cours du temps et leurs motivations et aspirations. Ces résultats seront accessibles sur son site internet :

Description des phases de la collecte



¹ Des précisions sur le contenu du fichier à importer sont disponibles à la dernière page de ce dépliant.

On a besoin de vous pour ...



... alimenter la base de contact des étudiants

Vous aurez en charge la récupération d'informations sur vos élèves ou étudiants : nom, prénoms, sexe, date de naissance, année de formation, adresse mail et numéro de téléphone portable. Ces différentes informations devront être rassemblées dans un fichier (.xlsx ou .csv) de la manière suivante :

Nom	Prénoms	Sexe	Date de naissance	Année de formation	Mail	Portable
DUPONT	Marie Jeanne	F	03/08/2003	2	marie.dupont@gmail.com	0605040302
KUNZHYA	Zakia	F	17/12/1993	1	aucunmail@enquete.fr	0623456789
PETIT	Pierre-Antoine	M	01/01/2000	3	petit.pierre-antoine@ifsi.fr	0700112233

Les élèves/ étudiants qui devront faire partie de ce fichier sont ceux qui **auront effectué une rentrée dans votre formation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022**. Un fichier doit être créé en fonction de la date de rentrée des élèves / étudiants dans la formation (exemple : si des élèves / étudiants entrent en formation en février et d'autres en septembre, deux fichiers doivent être créés et importés, un pour chacune des rentrées).

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ordre et le nom des colonnes, tels que présentés dans le tableau ci-dessus, doivent **impérativement** être respectés. De plus, nous vous demandons de donner comme nom d'onglet à votre fichier, le nom « **DATA** ».

Concernant les valeurs et formats des informations à rassembler dans le fichier, ils doivent respecter les critères suivants :

- Nom : renseigner tous les noms des étudiants, séparés par un espace ;
- Prénoms : renseigner tous les prénoms des étudiants, séparés par un espace ;
- Sexe : F ou M ;
- Date de naissance : format JJ/MM/AAAA ;
- Année de formation : 1, 2, 3 ou 4 (*par exemple, il faudra mettre 2 lorsque l'élève / étudiant entre en deuxième année*) ;
- Mail : il est obligatoire. Dans le cas où **vous ne le connaissez pas, veuillez saisir aucunmail@enquete.fr** ;
- Numéro de téléphone mobile : 10 caractères (*veuillez ne laisser aucun espace entre les chiffres*).



... communiquer auprès de vos élèves et étudiants

Vous êtes les plus à mêmes de mobiliser vos élèves et étudiants pour participer à l'enquête : un bon taux de réponse est en effet crucial pour la réussite de l'enquête, et notamment pour assurer sa représentativité.

Vous n'avez pas la charge de leur envoyer le lien du questionnaire par mail, mais nous vous demandons de communiquer sur l'enquête auprès d'eux. C'est pourquoi **la DREES mettra à votre disposition, au moment de la rentrée, un modèle de mail à leur envoyer, ainsi que de la documentation que vous pourrez également leur transmettre**. Nous comptons sur vous !

Documentation disponible

Pour vous aider à mener à bien cette enquête, plusieurs documents sont disponibles sur le site de l'enquête Étudiants <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/enquete-etudiants> :

- Un fichier Excel vous permettant de constituer votre calendrier d'enquête pour chaque rentrée de formation ;
- Le dépliant à destination des étudiants ;
- Ce dépliant au format numérique ;
- Un modèle de fichier d'import vous permettant d'y insérer vos données.

Vous trouverez sur le site de collecte Étudiants, à l'adresse www.enquete-etudiants-collecte.sante.gouv.fr :

- Le manuel utilisateur ;
- Un lien vous redirigeant vers le site de Foire aux questions (FAQ) de l'enquête Étudiants.



Vous pouvez contacter la hotline de l'enquête par mail à l'adresse hotline-enquete-etudiants@enquetes-drees.fr ou par téléphone au **01 71 25 25 24** pour répondre aux questions qui subsistent après lecture des documents.